

COURRIER DE QUESTIONS DE L'ASSOCIATION BAGGERSEE AUX LISTES DE CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Illkirch-Graffenstaden, le 28 janvier 2026

Votre liste se présente aux prochaines élections municipales.

Notre association, investie depuis 10 ans dans la défense de la qualité de vie à Illkirch, souhaite connaître votre position sur un certain nombre de questions d'intérêt général, afin de mieux comprendre votre vision et les axes essentiels de votre programme en matière d'urbanisme, notamment concernant la zone Baggersee.

Aussi, nous vous adressons le questionnaire ci-joint.

Vos réponses, ainsi que le présent courrier, seront publiés le 28 février 2026 sur le site web de notre association, et transmis à tous nos adhérents.

Nous vous remercions par avance pour votre retour et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

-
1. Que pensez-vous de « l'écoquartier » « Les Prairies de Canal » ?
 2. Que pensez-vous du « Parc Huron » ?
 3. Pensez-vous qu'il faille privilégier, à Illkirch-Graffenstaden, les grands ensembles immobiliers en hauteur ?
 4. Si vous êtes élus, vous opposerez-vous au mitage des quartiers résidentiels par des immeubles, actuellement permis par les règles en vigueur du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), et si oui, comment comptez-vous vous y prendre ?
 5. Quelles sont vos idées pour faire évoluer le PLUi au regard de la sobriété foncière, de la qualité de vie et de la préservation des espaces naturels ?



ASSOCIATION BAGGERSEE

6. Quelles solutions concrètes proposez-vous pour améliorer la circulation et les mobilités sur le carrefour du Baggersee, qui est totalement saturé ?
7. Des études de préfiguration urbaine sont en cours concernant la zone Baggersee dans le cadre de la convention tripartite entre l'EMS, Illkirch et Nhood : quelle est votre vision à court et moyen terme pour l'avenir de la zone Baggersee dans son ensemble ? En particulier, y voyez-vous obligatoirement des constructions ? Si oui, quels types de constructions (hauteur, densité, place de la voiture et du stationnement dans ce nouvel aménagement, espaces paysagers, espaces agricoles, commerces) ?
8. Quelle est votre position concernant la préservation des espaces naturels et des terres agricoles du Baggersee ?
En particulier, quel devenir imaginez-vous pour les terres agricoles situées à l'ouest de l'avenue de Strasbourg ?
Quelle superficie proposeriez-vous de reclasser en zone A dans le secteur du Baggersee dans son ensemble ?
9. Vous engagez-vous à poursuivre le développement de la ferme urbaine du Baggersee, à maintenir l'approvisionnement des cantines scolaires avec sa production, et à finaliser l'espace de vente et l'espace pédagogique qui sont prévus ?
10. Pour garantir que les aménagements publics répondent aux attentes des habitants et améliorent leur quotidien, quelle place accorderez-vous au dialogue avec les associations de riverains, et selon quelles modalités concrètes ?
11. L'objectif du « zéro artificialisation nette » (ZAN) vise à remplacer l'urbanisme extensif par un urbanisme intensif à l'horizon 2050, ce qui conduira, à terme, à construire dans des limites urbaines figées. Comment imaginez-vous concilier cet impératif avec l'exigence de nature en ville qui, selon l'ADEUS, est une condition pour faire accepter la densification ?
12. Quelle est, d'après vous, l'utilité principale du règlement municipal des constructions (RMC) ? Qu'envisagez-vous pour un éventuel futur « cahier municipal » concernant Illkirch-Graffenstaden dans le PLUi, notamment au regard des observations articulées par notre association concernant le RMC * ?

En vous remerciant pour vos réponses qui éclaireront les choix électoraux à venir.

* <https://baggersee-asso.fr/2025/07/22/reglement-municipal-des-constructions-a-illkirch-graffenstaden-nos-observations/>